

LA SOCIÉTÉ CANADIAN TIRE LIMITÉE
ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS
TROISIÈME TRIMESTRE DE 2023

Index des états financiers et notes annexes

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS

Bilans consolidés intermédiaires résumés (non audité)	2
États consolidés intermédiaires résumés du résultat net (non audité)	3
États consolidés intermédiaires résumés du résultat global (non audité)	4
Tableaux consolidés intermédiaires résumés des flux de trésorerie (non audité)	5
États consolidés intermédiaires résumés des variations des capitaux propres (non audité)	6

NOTES ANNEXES (NON AUDITÉ)

Note 1. La Société et ses activités	7
Note 2. Base d'établissement	7
Note 3. Gestion du capital	10
Note 4. Liquidités et financement	11
Note 5. Secteurs opérationnels	11
Note 6. Créances sur prêts	15
Note 7. Dette à long terme	17
Note 8. Capital social	18
Note 9. Paiements fondés sur des actions	19
Note 10. Produits	20
Note 11. Coûts des activités génératrices de produits	21
Note 12. Frais de vente, généraux et administratifs	21
Note 13. Amortissements	22
Note 14. Charges financières nettes	22
Note 15. Impôt sur le résultat	23
Note 16. Notes aux tableaux consolidés intermédiaires résumés des flux de trésorerie	24
Note 17. Instruments financiers	24
Note 18. Éventualités	26
Note 19. Événements postérieurs à la date de clôture	26

Bilans consolidés intermédiaires résumés

(en millions de dollars canadiens) (non audité)	Au 30 septembre 2023	Au 1 ^{er} octobre 2022	Au 31 décembre 2022
ACTIF			
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 16)	458,9 \$	316,2 \$	331,3 \$
Placements à court terme	125,2	173,6	176,3
Créances clients et autres débiteurs	1 524,3	1 477,0	1 309,9
Créances sur prêts (note 6)	6 422,5	6 107,8	6 271,1
Stocks de marchandises	3 360,0	3 443,5	3 216,1
Impôt sur le résultat à recouvrer	78,8	80,8	27,4
Charges payées d'avance et dépôts	215,0	193,9	195,7
Actifs classés comme détenus en vue de la vente	3,9	2,8	2,6
Total des actifs courants	12 188,6	11 795,6	11 530,4
Créances à long terme et autres actifs	669,5	681,1	676,7
Placements à long terme	63,4	96,6	62,6
Goodwill et immobilisations incorporelles	2 256,4	2 270,1	2 341,6
Immeubles de placement	431,4	404,9	421,5
Immobilisations corporelles	5 082,6	4 856,9	4 994,1
Actifs au titre de droits d'utilisation	1 930,1	1 960,5	1 932,0
Impôt différé	90,8	145,7	143,4
Total de l'actif	22 712,8 \$	22 211,4 \$	22 102,3 \$
PASSIF			
Dette bancaire (note 16)	— \$	13,3 \$	5,0 \$
Dépôts	1 037,8	1 337,4	1 226,3
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	2 990,4	3 158,0	3 200,9
Provisions	221,7	178,3	197,2
Emprunts à court terme	1 251,8	840,0	576,2
Emprunts	531,5	452,1	472,9
Tranche courante des obligations locatives	370,6	388,4	381,2
Impôt à payer	34,8	16,4	47,1
Tranche courante de la dette à long terme	560,5	640,1	1 040,2
Total des passifs courants	6 999,1	7 024,0	7 147,0
Provisions à long terme	52,0	52,5	66,1
Dette à long terme (note 7)	3 754,8	3 617,0	3 217,5
Dépôts à long terme	2 211,7	1 745,7	1 739,4
Obligations locatives à long terme	1 992,9	2 033,6	2 026,4
Impôt différé	138,8	121,6	132,1
Autres passifs à long terme	1 062,6	790,4	734,6
Total du passif	16 211,9	15 384,8	15 063,1
CAPITAUX PROPRES			
Capital social (note 8)	591,9	599,7	587,8
Surplus d'apport	2,9	2,9	2,9
Cumul des autres éléments de (perte globale)	(108,0)	(20,4)	(42,4)
Bénéfices non distribués	4 576,0	4 815,7	5 070,2
Capitaux propres attribuables aux actionnaires de la Société Canadian Tire	5 062,8	5 397,9	5 618,5
Détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle	1 438,1	1 428,7	1 420,7
Total des capitaux propres	6 500,9	6 826,6	7 039,2
Total du passif et des capitaux propres	22 712,8 \$	22 211,4 \$	22 102,3 \$

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires résumés.

États consolidés intermédiaires résumés du résultat net

(en millions de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions et les montants par action) (non audité)	Pour les périodes de 13 semaines closes		Pour les périodes de 39 semaines closes	
	le 30 septembre 2023	le 1 ^{er} octobre 2022	le 30 septembre 2023	le 1 ^{er} octobre 2022
Produits (note 10)	4 250,5 \$	4 228,8 \$	12 213,5 \$	12 470,2 \$
Coûts des activités génératrices de produits (note 11)	2 814,0	2 843,5	8 046,7	8 390,7
Marge brute	1 436,5	1 385,3	4 166,8	4 079,5
Autres charges (produits)	(126,8)	13,8	31,2	61,4
Frais de vente, généraux et administratifs ¹ (note 12)	891,7	833,5	2 692,2	2 490,5
Amortissements ¹ (note 13)	194,0	183,8	574,9	530,9
Charges financières nettes (produits financiers nets) (note 14)	80,3	55,6	230,7	165,1
Variation de la juste valeur de l'instrument financier rachetable (note 17)	328,0	—	328,0	—
Bénéfice avant impôt	69,3	298,6	309,8	831,6
Charge (économie) d'impôt	97,1	73,6	167,9	211,4
Bénéfice net (perte nette)	(27,8) \$	225,0 \$	141,9 \$	620,2 \$
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux :				
Actionnaires de la Société Canadian Tire	(66,4) \$	184,9 \$	40,8 \$	512,2 \$
Détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle	38,6	40,1	101,1	108,0
	(27,8) \$	225,0 \$	141,9 \$	620,2 \$
(Perte) bénéfice par action de base	(1,19) \$	3,15 \$	0,72 \$	8,65 \$
(Perte) bénéfice par action dilué	(1,19) \$	3,14 \$	0,72 \$	8,59 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires et d'actions de catégorie A sans droit de vote en circulation :				
De base	55 766 255	58 671 402	56 430 392	59 231 854
Dilué	55 766 255	58 983 396	56 677 046	59 611 273

1. Certains chiffres de l'exercice précédent ont été retraités conformément à la présentation de l'exercice considéré.

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires résumés.

États consolidés intermédiaires résumés du résultat global

(en millions de dollars canadiens) (non audité)	Pour les périodes de 13 semaines closes		Pour les périodes de 39 semaines closes	
	le 30 septembre 2023	le 1 ^{er} octobre 2022	le 30 septembre 2023	le 1 ^{er} octobre 2022
Bénéfice net (perte nette)	(27,8) \$	225,0 \$	141,9 \$	620,2 \$
Autres éléments de bénéfice global (perte globale), déduction faite de l'impôt				
Éléments qui pourront ultérieurement être reclassés en résultat net :				
Profits nets (pertes nettes) liés à la juste valeur sur les instruments de couverture conclus aux fins de couverture de flux de trésorerie ne faisant pas l'objet d'un ajustement de base	13,6	(25,5)	19,2	85,3
Coût différé de la couverture ne faisant pas l'objet d'un ajustement de base – variations de la juste valeur de la valeur temps d'une option relativement à des éléments couverts liés à un intervalle de temps	26,5	33,8	28,1	12,7
Reclassement des pertes (profits) en résultat	0,4	1,8	1,4	5,7
Écart de change	21,9	(7,9)	(73,0)	(97,4)
Éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat net :				
Profits nets (pertes nettes) liés à la juste valeur sur les instruments de couverture conclus aux fins de couverture de flux de trésorerie faisant l'objet d'un ajustement de base	75,7	155,5	37,9	205,4
Autres éléments de bénéfice global (perte globale)	138,1 \$	157,7 \$	13,6 \$	211,7 \$
Autres éléments de bénéfice global (perte globale) attribuables aux :				
Actionnaires de la Société Canadian Tire	130,0 \$	155,6 \$	3,9 \$	190,9 \$
Détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle	8,1	2,1	9,7	20,8
	138,1 \$	157,7 \$	13,6 \$	211,7 \$
Bénéfice global (perte globale)	110,3 \$	382,7 \$	155,5 \$	831,9 \$
Bénéfice global (perte globale) attribuable aux :				
Actionnaires de la Société Canadian Tire	63,6 \$	340,5 \$	44,7 \$	703,1 \$
Détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle	46,7	42,2	110,8	128,8
	110,3 \$	382,7 \$	155,5 \$	831,9 \$

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires résumés.

Tableaux consolidés intermédiaires résumés des flux de trésorerie

(en millions de dollars canadiens) (non audité)	Pour les périodes de 13 semaines closes		Pour les périodes de 39 semaines closes	
	le 30 septembre 2023	le 1 ^{er} octobre 2022	le 30 septembre 2023	le 1 ^{er} octobre 2022
Flux de trésorerie liés aux activités suivantes :				
Activités d'exploitation				
Bénéfice net (perte nette)	(27,8) \$	225,0 \$	141,9 \$	620,2 \$
Ajustements pour tenir compte des éléments suivants :				
Amortissement des immobilisations corporelles, des immeubles de placement et des actifs au titre de droits d'utilisation	169,2	158,7	504,6	458,8
Perte de valeur des actifs au titre de droits d'utilisation	2,1	—	2,1	—
Impôt sur le résultat	97,1	73,6	167,9	211,4
Charges financières nettes (note 14)	80,3	55,6	230,7	165,1
Amortissement des immobilisations incorporelles (note 13)	31,4	31,3	94,4	90,4
Profit (perte) à la cession d'immobilisations corporelles, d'immeubles de placement, d'actifs détenus en vue de la vente et d'actifs au titre de droits d'utilisation	(0,2)	3,4	(1,5)	(8,4)
Variation de la juste valeur de l'instrument financier rachetable (note 17)	328,0	—	328,0	—
Perte sans effet sur la trésorerie découlant du retrait des activités d'Helly Hansen de la Russie	—	—	—	20,8
Charge sans effet sur la trésorerie liée à l'incendie au centre de distribution A.J. Billes (note 2)	0,5	—	54,8	—
Total, à l'exception des éléments suivants :	680,6	547,6	1 522,9	1 558,3
Intérêts versés	(128,2)	(76,6)	(302,1)	(187,4)
Intérêts reçus	13,9	6,8	29,0	15,2
Impôt sur le résultat payé	(17,0)	(112,5)	(172,5)	(449,1)
Variation des créances sur prêts ¹	(9,8)	(127,8)	(99,9)	(461,1)
Variation du fonds de roulement d'exploitation et autres	(568,0)	(577,0)	(493,6)	(920,6)
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'exploitation	(28,5)	(339,5)	483,8	(444,7)
Activités d'investissement				
Entrées d'immobilisations corporelles et d'immeubles de placement	(169,3)	(239,6)	(322,9)	(450,8)
Entrées d'immobilisations incorporelles	(19,3)	(19,1)	(73,7)	(88,5)
Total des entrées	(188,6)	(258,7)	(396,6)	(539,3)
Acquisition de placements à court terme	(56,5)	(29,8)	(121,0)	(134,7)
Produit à l'échéance et à la cession de placements à court terme	109,7	149,9	172,9	649,6
Produit de la cession d'immobilisations corporelles, d'immeubles de placement et d'actifs détenus en vue de la vente	—	—	—	5,7
Paiements de loyers reçus au titre de contrats de sous-location sous forme de contrats de location-financement (sur le capital)	4,5	4,2	15,3	12,6
Acquisition de placements à long terme et autres	(1,0)	(6,3)	(7,0)	(17,4)
Variation des créances sur prêts de Franchise Trust ¹	(29,8)	9,9	(58,4)	(24,6)
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement	(161,7)	(130,8)	(394,8)	(48,1)
Activités de financement				
Dividendes versés	(88,8)	(89,9)	(272,1)	(236,4)
Distributions payées aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle	(29,6)	(22,7)	(103,5)	(101,2)
Émission nette de titres d'emprunt à court terme	225,6	744,2	675,6	731,9
Émission de titres d'emprunt	95,7	62,5	238,6	212,4
Remboursement de titres d'emprunt	(65,9)	(72,5)	(180,1)	(187,8)
Émission de titres d'emprunt à long terme	1 100,0	450,0	1 100,0	700,0
Remboursement sur la dette à long terme	(984,1)	(569,6)	(1 040,0)	(720,0)
Paiement d'obligations locatives (sur le capital)	(99,7)	(94,1)	(332,2)	(270,3)
Paiement des coûts de transaction liés à la dette à long terme	(4,2)	(1,6)	(4,2)	(3,1)
Rachat d'actions de catégorie A sans droit de vote	(51,1)	(78,6)	(368,5)	(297,8)
Encaissements (paiements) nets liés aux instruments financiers	45,5	30,0	50,0	30,2
Variation des dépôts	72,9	(92,5)	280,0	(813,9)
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement	216,3	265,2	43,6	(956,0)
Flux de trésorerie générés (utilisés) au cours de la période	26,1	(205,1)	132,6	(1 448,8)
Trésorerie et équivalents de trésorerie, déduction faite de la dette bancaire, au début	432,8	508,0	326,3	1 751,7
Trésorerie et équivalents de trésorerie, déduction faite de la dette bancaire, à la fin	458,9 \$	302,9 \$	458,9 \$	302,9 \$

1. Certains chiffres de l'exercice précédent ont été retraités conformément à la présentation de l'exercice considéré.

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires résumés.

États consolidés intermédiaires résumés des variations des capitaux propres

(en millions de dollars canadiens) (non audité)	Total du cumul des autres éléments de bénéfice global (perte globale)					Bénéfices non distribués	Capitaux propres attribuables aux actionnaires de la Société Canadian Tire	Capitaux propres attribuables aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
	Capital social	Surplus d'apport	Couvertures de flux de trésorerie	Écart de change	Total du cumul des autres éléments de bénéfice global (perte globale)				
Solde au 31 décembre 2022	587,8 \$	2,9 \$	132,9 \$	(175,3) \$	(42,4) \$	5 070,2 \$	5 618,5 \$	1 420,7 \$	7 039,2 \$
Bénéfice net (perte nette)	—	—	—	—	—	40,8	40,8	101,1	141,9
Autres éléments de bénéfice global (perte globale)	—	—	76,9	(73,0)	3,9	—	3,9	9,7	13,6
Total du bénéfice global (de la perte globale)	—	—	76,9	(73,0)	3,9	40,8	44,7	110,8	155,5
Transferts des (profits) liés aux couvertures de flux de trésorerie dans les actifs non financiers	—	—	(69,5)	—	(69,5)	—	(69,5)	—	(69,5)
Apports des/distributions aux actionnaires de la Société Canadian Tire									
Émission d'actions de catégorie A sans droit de vote (note 8)	20,4	—	—	—	—	—	20,4	—	20,4
Rachat d'actions de catégorie A sans droit de vote (note 8)	(368,5)	—	—	—	—	—	(368,5)	—	(368,5)
Variation de l'engagement relatif au programme de rachat d'actions automatique (note 8)	8,1	—	—	—	—	98,6	106,7	—	106,7
Excédent du prix de rachat sur le coût moyen (note 8)	344,1	—	—	—	—	(344,1)	—	—	—
Dividendes	—	—	—	—	—	(289,5)	(289,5)	—	(289,5)
Apports des/distributions aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle									
Émission de parts de fiducie aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle, déduction faite des coûts de transaction	—	—	—	—	—	—	—	10,1	10,1
Distributions et dividendes aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle	—	—	—	—	—	—	—	(103,5)	(103,5)
Total des apports et des distributions	4,1	—	(69,5)	—	(69,5)	(535,0)	(600,4)	(93,4)	(693,8)
Solde au 30 septembre 2023	591,9 \$	2,9 \$	140,3 \$	(248,3) \$	(108,0) \$	4 576,0 \$	5 062,8 \$	1 438,1 \$	6 500,9 \$

(en millions de dollars canadiens) (non audité)	Total du cumul des autres éléments de bénéfice global (perte globale)					Bénéfices non distribués	Capitaux propres attribuables aux actionnaires de la Société Canadian Tire	Capitaux propres attribuables aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
	Capital social	Surplus d'apport	Couvertures de flux de trésorerie	Écart de change	Total du cumul des autres éléments de bénéfice global (perte globale)				
Solde au 1^{er} janvier 2022	593,6 \$	2,9 \$	(19,9) \$	(149,3) \$	(169,2) \$	4 696,5 \$	5 123,8 \$	1 387,0 \$	6 510,8 \$
Bénéfice net (perte nette)	—	—	—	—	—	512,2	512,2	108,0	620,2
Autres éléments de bénéfice global (perte globale)	—	—	288,3	(97,4)	190,9	—	190,9	20,8	211,7
Total du bénéfice global (de la perte globale)	—	—	288,3	(97,4)	190,9	512,2	703,1	128,8	831,9
Transferts des (profits) liés aux couvertures de flux de trésorerie dans les actifs non financiers	—	—	(42,1)	—	(42,1)	—	(42,1)	—	(42,1)
Apports des/distributions aux actionnaires de la Société Canadian Tire									
Émission d'actions de catégorie A sans droit de vote (note 8)	14,2	—	—	—	—	—	14,2	—	14,2
Rachat d'actions de catégorie A sans droit de vote (note 8)	(297,8)	—	—	—	—	—	(297,8)	—	(297,8)
Variation de l'engagement relatif au programme de rachat d'actions automatique (note 8)	10,2	—	—	—	—	153,0	163,2	—	163,2
Excédent du prix de rachat sur le coût moyen (note 8)	279,5	—	—	—	—	(279,5)	—	—	—
Dividendes	—	—	—	—	—	(266,5)	(266,5)	—	(266,5)
Apports des/distributions aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle									
Émission de parts de fiducie aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle, déduction faite des coûts de transaction	—	—	—	—	—	—	—	14,3	14,3
Distributions et dividendes aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle	—	—	—	—	—	—	—	(101,4)	(101,4)
Total des apports et des distributions	6,1	—	(42,1)	—	(42,1)	(393,0)	(429,0)	(87,1)	(516,1)
Solde au 1^{er} octobre 2022	599,7 \$	2,9 \$	226,3 \$	(246,7) \$	(20,4) \$	4 815,7 \$	5 397,9 \$	1 428,7 \$	6 826,6 \$

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires résumés.

1. La Société et ses activités

La Société Canadian Tire Limitée est une société ouverte canadienne principalement présente au Canada. Son siège social est situé au 2180, rue Yonge, Toronto (Ontario) M4P 2V8, Canada. Les actions de la Société sont inscrites à la Bourse de Toronto (TSX : CTC, CTC.A). Dans les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés, La Société Canadian Tire Limitée et les entités qu'elle contrôle sont collectivement appelées la « Société » ou la « Société Canadian Tire ».

La Société est constituée de trois principaux secteurs d'activités commerciales, qui offrent un grand éventail de produits et de services de détail, y compris des articles d'usage courant, des vêtements, des articles de sport, de l'essence, des services financiers, dont une banque, et des activités immobilières. La note 5 donne le détail des trois secteurs opérationnels à présenter de la Société.

Le bénéfice net trimestriel et les produits sont touchés par la nature saisonnière des activités. Le quatrième trimestre génère habituellement l'apport le plus important aux produits et au bénéfice, et le premier trimestre, l'apport le moins important.

Le présent document contient des noms commerciaux, des marques de commerce et des marques de service de la Société et d'autres organisations, qui sont toutes la propriété de leur propriétaire respectif. À des fins pratiques, les noms commerciaux, les marques de commerce et les marques de service mentionnés dans ce document ne portent pas les symboles ^{MD} ou ^{MC}.

2. Base d'établissement

Déclaration de conformité

Les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés (les « états financiers intermédiaires ») pour les périodes de 13 et de 39 semaines closes le 30 septembre 2023 (et les résultats comparatifs pour les périodes de 13 et de 39 semaines closes le 1^{er} octobre 2022) ont été préparés selon la Norme comptable internationale (« IAS ») 34, *Information financière intermédiaire*, et, par conséquent, ne contiennent pas toutes les informations à fournir exigées par les Normes internationales d'information financière (les « normes IFRS ») pour les états financiers annuels. Les présents états financiers intermédiaires doivent être lus parallèlement aux états financiers consolidés et notes annexes de 2022 de la Société, et ils ont été préparés au moyen des mêmes méthodes comptables que celles décrites à la note 3 des états financiers consolidés et notes annexes de 2022 de la Société, sauf en ce qui concerne la méthode comptable adoptée par suite de la mise en œuvre d'IFRS 17, *Contrats d'assurance* (« IFRS 17 »).

La publication des présents états financiers intermédiaires a été autorisée par le conseil d'administration de la Société le 8 novembre 2023.

Mode de présentation

Les états financiers intermédiaires ont été préparés selon la méthode du coût historique, sauf pour ce qui est des éléments suivants, qui ont été évalués à la juste valeur :

- les instruments financiers classés à la juste valeur par le biais du résultat net;
- les instruments financiers classés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global;
- les instruments financiers dérivés;
- les passifs au titre des régimes de paiements fondés sur des actions;
- la comptabilisation initiale des actifs acquis et des passifs repris dans le cadre d'un regroupement d'entreprises.

De plus, l'obligation au titre des prestations définies des avantages postérieurs à l'emploi est comptabilisée à sa valeur actualisée.

Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

Ces états financiers intermédiaires sont présentés en dollars canadiens (« \$ » ou « \$ CA »), soit la monnaie fonctionnelle de la Société. Chaque filiale étrangère de la Société détermine sa propre monnaie fonctionnelle, et les éléments de chaque filiale étrangère inclus dans les états financiers intermédiaires sont évalués selon cette monnaie fonctionnelle. Les actifs et les passifs des établissements à l'étranger dont la monnaie fonctionnelle n'est pas le dollar canadien sont convertis au taux de change en vigueur à la date de clôture, et les produits et les charges sont convertis au cours moyen de la période. Les profits et les pertes de change sont comptabilisés à titre de composante des capitaux propres. Au moment de la cession d'un établissement à l'étranger, ou de la perte du contrôle, la composante du cumul des autres éléments du résultat global liée à l'établissement à l'étranger est reclassée en résultat net.

Jugements et estimations

La préparation de ces états financiers intermédiaires en vertu d'IAS 34 exige que la direction formule des jugements et procède à des estimations qui influent sur les éléments suivants :

- l'application des méthodes comptables;
- les montants présentés de l'actif et du passif;
- la présentation des actifs et des passifs éventuels;
- les montants des produits et des charges comptabilisés pendant la période de présentation de l'information financière.

Les résultats réels peuvent différer des estimations présentées dans les états financiers intermédiaires.

Des jugements sont formulés lors de la sélection et de l'évaluation des méthodes comptables de la Société. Les estimations servent principalement à déterminer l'évaluation des transactions et des soldes comptabilisés. Les estimations se fondent sur l'expérience antérieure et sur d'autres facteurs, y compris les attentes relatives aux événements futurs qui semblent raisonnables compte tenu des circonstances. Les jugements et les estimations sont souvent interreliés. Les jugements et les estimations de la Société sont réévalués de façon continue afin de déterminer s'ils demeurent pertinents. Les révisions des estimations comptables sont comptabilisées dans la période au cours de laquelle l'estimation est révisée et au cours des périodes ultérieures touchées par la révision.

La durée de la conjoncture macroéconomique et ses effets à long terme sur la Société demeurent incertains. La direction continue de surveiller et d'évaluer l'incidence de la conjoncture sur les activités, ainsi que sur certains jugements et estimations, y compris la valeur recouvrable du goodwill et des immobilisations incorporelles.

La note 2 des états financiers consolidés et notes annexes de 2022 de la Société ainsi que l'information complémentaire ci-dessous sur les modifications des normes comptables décrivent les méthodes comptables qui font l'objet de jugements et d'estimations et dont l'incidence sur les montants comptabilisés dans les présents états financiers intermédiaires pourrait être importante de l'avis de la Société.

Par le passé, la Société a comptabilisé au quatrième trimestre de chaque exercice la majeure partie du bénéfice qu'elle tire annuellement de son entente de partage de la marge (« EPM ») avec les marchands associés Canadian Tire (les « marchands »). Or, la Société a élaboré une méthode pour mieux estimer l'incidence trimestrielle de l'EPM à la lumière des tendances depuis son entrée en vigueur, de sorte que depuis le premier trimestre de l'exercice considéré, elle comptabilise les montants au titre de l'EPM tout au long de l'exercice afin de mieux refléter les périodes auxquelles ceux-ci se rapportent. Ce changement est considéré comme un changement d'estimation comptable et se traduit par la comptabilisation au premier, au deuxième et au troisième trimestres d'une portion du bénéfice qui était auparavant constatée au quatrième trimestre, le montant annuel demeurant le même. L'incidence du changement d'estimation comptable depuis le début de l'exercice s'est chiffrée à 171,0 millions de dollars, dont une tranche de 32,7 millions a été comptabilisée au troisième trimestre.

Le 15 mars 2023, un incendie s'est déclaré au centre de distribution A.J. Billes. À la fin du deuxième trimestre, la Société avait comptabilisé des charges cumulatives de 142,3 millions de dollars au titre des travaux de restauration et des radiations de stocks et d'immobilisations corporelles. Au troisième trimestre, la Société a estimé un recouvrement net de 131,0 millions de dollars et l'a comptabilisé dans les autres charges (produits) à l'état consolidé du résultat net. Bien que la Société ait la quasi-certitude, aux fins de comptabilisation, que sa demande de règlement est admissible aux termes de son contrat d'assurance, l'évaluation du montant du recouvrement demeure incertaine. Le montant estimé par la Société représente les coûts engagés au titre des travaux de restauration, les coûts de remplacement des stocks radiés ainsi que les coûts de réparation, de remplacement et de reconstruction des immobilisations corporelles, déduction faite du montant de toute franchise. L'incertitude d'évaluation qui persiste quant au montant du recouvrement a trait aux structures de coûts admissibles, comme les coûts de remplacement, l'estimation des coûts de construction et les coûts découlant de l'interruption des activités. Les montants réellement recouverts peuvent différer des estimations. Se reporter à la note 18 pour obtenir de l'information additionnelle.

Normes, modifications et interprétations publiées et adoptées

Contrats d'assurance

En mai 2017, l'International Accounting Standards Board (« IASB ») a publié IFRS 17, qui remplace IFRS 4, *Contrats d'assurance*, et qui établit un nouveau modèle de comptabilisation des obligations au titre des contrats d'assurance, des produits tirés des primes et des charges liées aux réclamations. En juin 2020, l'IASB a publié des modifications à IFRS 17 afin de répondre à des préoccupations et à des enjeux liés à la mise en œuvre cernés après la publication d'IFRS 17 en 2017. Ces modifications comprenaient également le report de deux ans de la date d'entrée en vigueur, au 1^{er} janvier 2023. La Société a adopté IFRS 17 le 1^{er} janvier 2023 et a déterminé que l'adoption de cette norme n'aura aucune incidence significative sur ses états financiers consolidés. La période comparative est présentée conformément à IFRS 4, *Contrats d'assurance*, et n'a pas été retraitée.

La Société a modifié comme suit ses méthodes comptables relatives aux produits tirés de la réassurance et à l'évaluation des contrats d'assurance par suite de l'adoption d'IFRS 17 :

Les produits tirés de la réassurance pour chaque période de présentation de l'information financière représentent les variations du passif au titre de la couverture restante qui sont liées aux services en échange desquels la Société s'attend à recevoir une contrepartie et la portion des primes imputée à la récupération des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition.

IFRS 17 permet, à titre facultatif, de simplifier l'évaluation des contrats de réassurance en employant la méthode de répartition des primes. Pour l'évaluation du passif au titre de la couverture restante, cette méthode est semblable au traitement comptable appliqué antérieurement par la Société. Cependant, en ce qui concerne l'évaluation du passif au titre des sinistres survenus, la Société actualise maintenant les flux de trésorerie futurs et procède à un ajustement explicite au titre du risque non financier.

Clarification de la distinction entre les méthodes comptables et les estimations comptables

En février 2021, l'IASB a publié des modifications à portée limitée à IAS 8, *Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs* (« IAS 8 »). Les modifications à IAS 8 clarifient la façon dont les sociétés font la distinction entre les changements de méthodes comptables et les changements d'estimations comptables. Cette distinction est importante parce que les changements d'estimations comptables sont appliqués de façon prospective uniquement aux transactions futures et aux autres événements futurs, mais les changements de méthodes comptables sont généralement appliqués de façon rétroactive aux transactions passées et aux autres événements passés. La Société a évalué l'incidence de ces modifications et a déterminé qu'elles n'auront aucune incidence significative sur ses états financiers consolidés.

Normes, modifications et interprétations publiées mais non encore adoptées

Les nouvelles normes, modifications et interprétations suivantes ont été publiées, mais elles ne sont pas en vigueur pour l'exercice se clôturant le 30 décembre 2023 et, par conséquent, n'ont pas été appliquées dans le cadre de la préparation des présents états financiers intermédiaires.

Obligation locative découlant d'une cession-bail

En septembre 2022, l'IASB a publié des modifications à IFRS 16, *Contrats de location* (« IFRS 16 »), s'appliquant aux vendeurs-preneurs dans le cadre de transactions de cession-bail. Les modifications ajoutent une disposition faisant en sorte que l'évaluation par le vendeur-preneur des paiements de loyer ou des paiements de loyer révisés ne doit pas donner lieu à la comptabilisation d'un profit ou d'une perte sur le droit d'utilisation qu'il conserve. Ces modifications entrent en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2024. L'adoption anticipée est permise. La Société évalue l'incidence potentielle de ces modifications.

Passifs non courants assortis de clauses restrictives

En octobre 2022, l'IASB a publié des modifications à IAS 1, *Présentation des états financiers*, précisant que les clauses restrictives dont le respect est évalué après la date de clôture n'ont aucune incidence sur le classement d'un passif à titre de passif courant ou non courant à la date de clôture. Les modifications exigent plutôt la présentation d'informations au sujet de ces clauses restrictives dans les notes annexes aux états financiers. Ces modifications entrent en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2024. L'adoption anticipée est permise. La Société évalue l'incidence potentielle de ces modifications.

Accords de financement de fournisseurs

En mai 2023, l'IASB a publié des modifications à IAS 7, *Tableau des flux de trésorerie*, et à IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir*. Les modifications exigent des entités qu'elles fournissent des informations permettant aux utilisateurs des états financiers d'évaluer l'incidence des accords de financement de fournisseurs sur les passifs, les flux de trésorerie et l'exposition au risque de liquidité. Ces modifications entrent en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2024. L'adoption anticipée est permise. La Société évalue l'incidence potentielle de ces modifications.

Réforme fiscale internationale

En mai 2023, l'IASB a publié des modifications à IAS 12, *Impôts sur le résultat*. Les modifications imposent aux entités de fournir des informations au sujet de l'impôt sur le résultat découlant de la mise en œuvre du Modèle de règles du Pilier Deux publié par l'Organisation de coopération et de développement économiques. Ces règles devraient être promulguées au niveau des juridictions fiscales locales. Ces modifications entrent en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2023. La Société évalue l'incidence potentielle de ces modifications.

Absence de convertibilité

En août 2023, l'IASB a publié des modifications à IAS 21 – *Effets des variations des cours des monnaies étrangères* relativement à l'absence de convertibilité. Les modifications imposent aux entités qu'elles appliquent une approche cohérente pour évaluer si une monnaie est convertible dans une autre monnaie et pour déterminer le cours de change à utiliser ainsi que les informations à fournir en l'absence de convertibilité. Ces modifications entrent en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2025. L'adoption anticipée est permise. La Société évalue l'incidence potentielle de ces modifications.

3. Gestion du capital

Les objectifs de la Société en matière de gestion du capital sont les suivants :

- s'assurer d'avoir des liquidités suffisantes afin de remplir ses obligations financières à leur échéance et de mener à bien ses plans opérationnels et stratégiques;
- maintenir des réserves de liquidités saines et de la capacité à avoir accès à du capital additionnel de multiples sources, si nécessaire;
- réduire le coût du capital après impôt tout en prenant en considération les risques et les conditions actuels et futurs sur les plans de l'industrie, du marché et de l'économie.

La Société gère sa structure du capital à long terme de manière à optimiser l'équilibre entre l'efficacité du capital, la souplesse financière et l'atténuation des risques. La direction calcule des ratios afin de simuler les méthodes employées par les agences de notation du crédit et d'autres participants du marché sur une base courante et prospective. Pour évaluer l'efficacité avec laquelle elle gère son capital, la direction surveille ces ratios en fonction des fourchettes cibles.

Au 30 septembre 2023, La Société Canadian Tire Limitée respectait toutes les clauses restrictives financières établies en vertu de ses conventions de crédit bancaire. En vertu de ces clauses restrictives, la Société dispose d'une souplesse suffisante pour soutenir la croissance des activités.

Helly Hansen est tenue de se conformer aux clauses restrictives établies en vertu de ses conventions de crédit bancaire, et elle respectait toutes les clauses restrictives financières aux termes de ces conventions au 30 septembre 2023.

CT Real Estate Investment Trust (la Fiducie de placement immobilier CT, « CT REIT ») est tenue de se conformer aux clauses restrictives établies en vertu de la déclaration de fiducie, de l'acte de fiducie et de la convention de crédit bancaire, et elle respectait toutes les clauses restrictives financières aux termes de celles-ci au 30 septembre 2023.

En outre, la Société est tenue de se conformer aux exigences réglementaires en matière de capital se rapportant aux activités de la Banque Canadian Tire (la « BCT »), sa banque à charte fédérale, à d'autres exigences réglementaires qui ont une incidence sur ses activités commerciales et à certaines clauses restrictives établies en vertu de ses conventions de crédit bancaire. Au 30 septembre 2023, la BCT respectait toutes les lignes directrices concernant le capital réglementaire établies par le Bureau du surintendant des institutions financières et toutes les clauses restrictives financières aux termes de ses conventions de crédit bancaire.

4. Liquidités et financement

Au 30 septembre 2023, la Société avait des emprunts de 353,0 millions de dollars en vertu de ses marges de crédit bancaire engagées, un montant nominal à payer en vertu de ses facilités d'achat de billets, du papier commercial libellé en dollars américains en cours équivalant à 606,6 millions de dollars canadiens et du papier commercial adossé à des créances en cours pour un montant de 292,2 millions.

5. Secteurs opérationnels

La Société possède trois secteurs opérationnels à présenter : les secteurs Détail, Services Financiers et CT REIT. Les secteurs opérationnels à présenter sont des unités commerciales stratégiques qui offrent différents produits et services. Ils sont gérés séparément en raison de leur nature distincte. Les activités de chacun des secteurs à présenter de la Société sont détaillées comme suit :

- Les activités de détail sont menées sous de nombreuses enseignes, notamment Canadian Tire, les postes d'essence Canadian Tire (la « Division pétrolière »), Mark's, PartSource, Helly Hansen, Party City au Canada et diverses enseignes SportChek. Les activités de détail comprennent également le programme de prêts aux marchands (la partie [le silo] de Franchise Trust qui octroie des prêts à certains marchands). Les activités liées à l'immobilier ne concernant pas CT REIT sont incluses dans le secteur Détail.
- Les Services Financiers émettent les cartes de crédit de la marque Triangle de Canadian Tire, soit les cartes de crédit Mastercard Triangle, World Mastercard Triangle et World Elite Mastercard Triangle. Les Services Financiers offrent également les produits Mastercard Advantage Remise et Mastercard Advantage Essence, des produits d'assurance, et fournissent des services de règlement aux entreprises liées de la Société. Les Services Financiers comprennent la BCT, une banque de l'annexe I réglementée en vertu des lois fédérales, qui gère et finance le portefeuille de cartes Mastercard de la Société, de même qu'un ensemble existant de prêts au titre de marges de crédit de marque Canadian Tire. La BCT offre également des dépôts dans des comptes d'épargne à taux d'intérêt élevé, des comptes d'épargne libre d'impôt et des dépôts de CPG auprès de courtiers, directement et par l'entremise de courtiers indépendants. Les Services Financiers comprennent en outre Glacier Credit Card Trust (« GCCT »), une entité structurée établie dans le but d'acheter des participations en copropriété dans les créances sur cartes de crédit de la Société, et CTFS Bermuda Ltd., une société de réassurance des Bermudes. GCCT émet des titres d'emprunt au profit d'investisseurs indépendants pour financer ses acquisitions.
- CT REIT est un fonds de placement immobilier à capital fixe non constitué en personne morale. CT REIT détient un portefeuille d'immeubles répartis géographiquement principalement constitué de magasins sous l'enseigne Canadian Tire, d'immeubles de commerce de détail dont Canadian Tire est le locataire clé, d'un immeuble commercial à usage mixte et d'immeubles industriels.

Le rendement est évalué selon le résultat avant impôt du secteur, tel qu'il figure dans les rapports internes de la direction. La direction a déterminé que cette mesure est la plus pertinente pour évaluer les résultats des secteurs et pour affecter les ressources. Le tableau suivant détaille les informations concernant les résultats de chaque secteur opérationnel à présenter.

(en millions de dollars canadiens)	Pour les périodes de 13 semaines closes									
	le 30 septembre 2023					le 1 ^{er} octobre 2022				
	Détail	Services Financiers	CT REIT	Éliminations et ajustements	Total	Détail	Services Financiers	CT REIT	Éliminations et ajustements	Total
Produits externes	3 866,3	\$ 380,1	\$ 14,6	\$ (10,5)	\$ 4 250,5	3 872,4	\$ 347,1	\$ 14,5	\$ (5,2)	\$ 4 228,8
Produits intersociétés	1,0	13,0	122,9	(136,9)	—	1,3	13,3	118,6	(133,2)	—
Total des produits	3 867,3	393,1	137,5	(147,4)	4 250,5	3 873,7	360,4	133,1	(138,4)	4 228,8
Coûts des activités génératrices de produits	2 660,3	182,2	—	(28,5)	2 814,0	2 720,4	142,3	—	(19,2)	2 843,5
Marge brute	1 207,0	210,9	137,5	(118,9)	1 436,5	1 153,3	218,1	133,1	(119,2)	1 385,3
Autres charges (produits)	(164,9)	1,8	—	36,3	(126,8)	(21,9)	0,7	—	35,0	13,8
Frais de vente, généraux et administratifs ¹	818,2	84,5	31,2	(42,2)	891,7	768,6	75,8	29,1	(40,0)	833,5
Amortissements ¹	244,7	2,2	—	(52,9)	194,0	228,8	3,4	—	(48,4)	183,8
Charges financières nettes (produits financiers nets)	70,0	(3,3)	28,3	(14,7)	80,3	44,8	(1,4)	27,6	(15,4)	55,6
Variation de la juste valeur de l'instrument financier rachetable	—	—	—	328,0	328,0	—	—	—	—	—
(Profit) perte lié à la juste valeur sur les immeubles de placement	—	—	66,7	(66,7)	—	—	—	(0,6)	0,6	—
Bénéfice (perte) avant impôt	239,0	\$ 125,7	\$ 11,3	\$ (306,7)	\$ 69,3	133,0	\$ 139,6	\$ 77,0	\$ (51,0)	\$ 298,6
Éléments inclus ci-dessus :										
Produits d'intérêts	26,8	334,3	0,1	(16,4)	344,8	24,4	300,6	0,1	(18,7)	306,4
Charges d'intérêts	88,4	56,8	28,4	(50,8)	122,8	64,8	40,2	27,7	(49,3)	83,4

1. Certains chiffres de l'exercice précédent ont été retraités conformément à la présentation de l'exercice considéré.

(en millions de dollars canadiens)	Pour les périodes de 39 semaines closes									
	le 30 septembre 2023					le 1 ^{er} octobre 2022				
	Détail	Services Financiers	CT REIT	Éliminations et ajustements	Total	Détail	Services Financiers	CT REIT	Éliminations et ajustements	Total
Produits externes	11 098,2 \$	1 091,6 \$	43,5 \$	(19,8) \$	12 213,5 \$	11 441,6 \$	995,4 \$	42,7 \$	(9,5) \$	12 470,2 \$
Produits intersociétés	3,1	35,8	369,3	(408,2)	—	3,8	37,1	354,9	(395,8)	—
Total des produits	11 101,3	1 127,4	412,8	(428,0)	12 213,5	11 445,4	1 032,5	397,6	(405,3)	12 470,2
Coûts des activités génératrices de produits	7 593,4	525,7	—	(72,4)	8 046,7	8 033,1	409,0	—	(51,4)	8 390,7
Marge brute	3 507,9	601,7	412,8	(355,6)	4 166,8	3 412,3	623,5	397,6	(353,9)	4 079,5
Autres charges (produits)	(79,5)	4,1	—	106,6	31,2	(44,7)	0,9	—	105,2	61,4
Frais de vente, généraux et administratifs ¹	2 421,7	298,5	97,8	(125,8)	2 692,2	2 255,6	261,1	93,7	(119,9)	2 490,5
Amortissements ¹	722,6	7,4	—	(155,1)	574,9	664,3	10,1	—	(143,5)	530,9
Charges financières nettes (produits financiers nets)	197,8	(8,1)	84,5	(43,5)	230,7	131,5	(3,4)	82,7	(45,7)	165,1
Variation de la juste valeur de l'instrument financier rachetable	—	—	—	328,0	328,0	—	—	—	—	—
(Profit) perte lié à la juste valeur sur les immeubles de placement	—	—	39,3	(39,3)	—	—	—	(28,7)	28,7	—
Bénéfice avant impôt	245,3 \$	299,8 \$	191,2 \$	(426,5) \$	309,8 \$	405,6 \$	354,8 \$	249,9 \$	(178,7) \$	831,6 \$
Éléments inclus ci-dessus :										
Produits d'intérêts	82,8	946,5	0,2	(53,8)	975,7	63,7	854,5	0,2	(50,7)	867,7
Charges d'intérêts	257,4	148,3	84,7	(154,1)	336,3	186,7	112,0	82,9	(141,8)	239,8

1. Certains chiffres de l'exercice précédent ont été retraités conformément à la présentation de l'exercice considéré.

Les transactions entre les secteurs opérationnels à présenter sont conclues dans des conditions de concurrence normale. Les éliminations et les ajustements comprennent les éléments suivants :

- le reclassement de certains produits et de certaines charges des Services Financiers dans les charges financières nettes (produits financiers nets);
- le passage de la méthode d'évaluation à la juste valeur des immeubles de placement de CT REIT au modèle du coût de la Société, notamment la comptabilisation des amortissements;
- les éliminations et les ajustements intersectoriels, incluant les loyers intersociétés, les frais de gestion immobilière, les frais de traitement des transactions par carte de crédit et la variation de la juste valeur de l'instrument financier rachetable.

Bien qu'elle exerce principalement ses activités au Canada, la Société exerce également ses activités à l'étranger, principalement par l'entremise d'Helly Hansen. Pour les périodes de 13 et de 39 semaines closes le 30 septembre 2023, les produits gagnés à l'étranger par Helly Hansen se sont établis à 199,1 millions de dollars (1^{er} octobre 2022 – 150,9 millions) et à 520,2 millions (1^{er} octobre 2022 – 435,8 millions), respectivement. Les immobilisations corporelles et incorporelles (marque et goodwill) et les actifs au titre de droits d'utilisation situés à l'extérieur du Canada se chiffraient à 922,1 millions de dollars au 30 septembre 2023 (1^{er} octobre 2022 – 875,5 millions).

Au deuxième trimestre de 2023, la Société a comptabilisé dans les frais de vente, généraux et administratifs une charge de 33,3 millions de dollars relativement au projet de loi C-47.

Le tableau suivant détaille les dépenses d'investissement par secteur opérationnel à présenter.

(en millions de dollars canadiens)	Pour les périodes de 13 semaines closes							
	le 30 septembre 2023				le 1 ^{er} octobre 2022			
	Détail	Services Financiers	CT REIT	Total	Détail	Services Financiers	CT REIT	Total
Dépenses d'investissement ¹	154,6 \$	0,5 \$	21,3 \$	176,4 \$	199,7 \$	3,5 \$	28,5 \$	231,7 \$

1. Les dépenses d'investissement sont établies selon la méthode de la comptabilité d'engagement et comprennent les acquisitions de logiciels, mais excluent les entrées d'actifs au titre de droits d'utilisation, les acquisitions liées à des regroupements d'entreprises et les entrées d'actifs de propriété intellectuelle.

(en millions de dollars canadiens)	Pour les périodes de 39 semaines closes							
	le 30 septembre 2023				le 1 ^{er} octobre 2022			
	Détail	Services Financiers	CT REIT	Total	Détail	Services Financiers	CT REIT	Total
Dépenses d'investissement ¹	389,7 \$	3,4 \$	42,7 \$	435,8 \$	504,6 \$	9,4 \$	60,2 \$	574,2 \$

1. Les dépenses d'investissement sont établies selon la méthode de la comptabilité d'engagement et comprennent les acquisitions de logiciels, mais excluent les entrées d'actifs au titre de droits d'utilisation, les acquisitions liées à des regroupements d'entreprises et les entrées d'actifs de propriété intellectuelle.

Le tableau suivant détaille les entrées d'actifs au titre de droits d'utilisation par secteur opérationnel à présenter.

(en millions de dollars canadiens)	Pour les périodes de 13 semaines closes							
	le 30 septembre 2023				le 1 ^{er} octobre 2022			
	Détail	Services Financiers	CT REIT	Total	Détail	Services Financiers	CT REIT	Total
Entrées d'actifs au titre de droits d'utilisation	164,5 \$	— \$	— \$	164,5 \$	256,4 \$	— \$	19,9 \$	276,3 \$

(en millions de dollars canadiens)	Pour les périodes de 39 semaines closes							
	le 30 septembre 2023				le 1 ^{er} octobre 2022			
	Détail	Services Financiers	CT REIT	Total	Détail	Services Financiers	CT REIT	Total
Entrées d'actifs au titre de droits d'utilisation	286,2 \$	— \$	0,3 \$	286,5 \$	454,7 \$	— \$	26,9 \$	481,6 \$

Le tableau suivant détaille le total de l'actif par secteur opérationnel à présenter.

(en millions de dollars canadiens)	Au 30 septembre 2023	Au 1 ^{er} octobre 2022	Au 31 décembre 2022
Détail	18 057,4 \$	17 997,1 \$	17 729,6 \$
Services Financiers	7 202,6	6 870,3	7 060,4
CT REIT	6 957,0	6 763,6	6 844,8
Éliminations et ajustements	(9 504,2)	(9 419,6)	(9 532,5)
Total de l'actif ¹	22 712,8 \$	22 211,4 \$	22 102,3 \$

1. La Société utilise un modèle de services partagés pour plusieurs fonctions administratives, notamment les finances, les technologies de l'information, les ressources humaines et les services juridiques. Par conséquent, les charges liées à ces fonctions sont affectées de manière systématique et rationnelle aux secteurs opérationnels à présenter. Les actifs et les passifs connexes ne sont pas affectés entre les secteurs dans les mesures présentées des actifs et des passifs sectoriels.

Le tableau suivant détaille le total du passif par secteur opérationnel à présenter.

(en millions de dollars canadiens)	Au 30 septembre 2023	Au 1 ^{er} octobre 2022	Au 31 décembre 2022
Détail	10 987,0 \$	10 924,0 \$	10 395,5 \$
Services Financiers	6 035,3	5 629,4	5 883,4
CT REIT	3 086,9	2 965,1	3 017,6
Éliminations et ajustements	(3 897,3)	(4 133,7)	(4 233,4)
Total de l'actif ¹	16 211,9 \$	15 384,8 \$	15 063,1 \$

1. La Société utilise un modèle de services partagés pour plusieurs fonctions administratives, notamment les finances, les technologies de l'information, les ressources humaines et les services juridiques. Par conséquent, les charges liées à ces fonctions sont affectées de manière systématique et rationnelle aux secteurs opérationnels à présenter. Les actifs et les passifs connexes ne sont pas affectés entre les secteurs dans les mesures présentées des actifs et des passifs sectoriels.

Les éliminations et les ajustements comprennent les éléments suivants :

- le passage de la méthode d'évaluation à la juste valeur des immeubles de placement de CT REIT au modèle du coût de la Société, notamment la comptabilisation de l'amortissement;
- les éliminations intersectorielles.

6. Créances sur prêts

Le tableau suivant présente des renseignements quantitatifs sur le portefeuille de créances sur prêts de la Société.

(en millions de dollars canadiens)	Capital total des créances¹		
	Au 30 septembre 2023	Au 1 ^{er} octobre 2022	Au 31 décembre 2022
Créances sur cartes de crédit ²	6 306,2 \$	6 010,3 \$	6 206,3 \$
Prêts aux marchands et autres prêts ³	533,1	453,7	474,7
Total des créances sur prêts	6 839,3	6 464,0	6 681,0
Moins : tranche à long terme ⁴	416,8	356,2	409,9
Tranche courante des créances sur prêts	6 422,5 \$	6 107,8 \$	6 271,1 \$

1. Les montants sont présentés déduction faite des corrections de valeur des créances sur prêts.

2. Comprend les prêts au titre de marges de crédit.

3. Les prêts aux marchands de 531,5 millions de dollars (1^{er} octobre 2022 – 452,1 millions; 31 décembre 2022 – 472,9 millions) sont constitués de prêts émis par Franchise Trust.

4. La tranche à long terme des créances sur prêts est comprise dans les créances à long terme et autres actifs et inclut les prêts aux marchands d'un montant de 415,2 millions de dollars (1^{er} octobre 2022 – 354,6 millions; 31 décembre 2022 – 408,2 millions).

La continuité des corrections de valeur à l'égard des créances sur prêts de la Société (les « pertes de crédit attendues ») se présente comme suit :

	2023			
(en millions de dollars canadiens)	Pertes de crédit attendues sur 12 mois (phase 1)	Pertes de crédit attendues pour la durée de vie – actifs non dépréciés (phase 2)	Pertes de crédit attendues pour la durée de vie – actifs dépréciés (phase 3)	Total
Solde au 31 décembre 2022	423,9 \$	197,4 \$	275,8 \$	897,1 \$
Augmentation (diminution) au cours de la période				
Radiations	(8,6)	(27,3)	(364,4)	(400,3)
Recouvrements	—	—	69,7	69,7
Nouveaux prêts émis	15,9	—	—	15,9
Transferts				
à la phase 1	65,0	(38,6)	(26,4)	—
à la phase 2	(23,7)	27,7	(4,0)	—
à la phase 3	(23,8)	(35,0)	58,8	—
Réévaluations nettes	(43,5)	79,5	294,0	330,0
Solde au 30 septembre 2023	405,2 \$	203,7 \$	303,5 \$	912,4 \$
	2022			
(en millions de dollars canadiens)	Pertes de crédit attendues sur 12 mois (phase 1)	Pertes de crédit attendues pour la durée de vie – actifs non dépréciés (phase 2)	Pertes de crédit attendues pour la durée de vie – actifs dépréciés (phase 3)	Total
Solde au 1 ^{er} janvier 2022	435,9 \$	174,3 \$	231,3 \$	841,5 \$
Augmentation (diminution) au cours de la période				
Radiations	(6,6)	(16,8)	(277,8)	(301,2)
Recouvrements	—	—	63,4	63,4
Nouveaux prêts émis	18,1	—	—	18,1
Transferts				
à la phase 1	62,8	(29,6)	(33,2)	—
à la phase 2	(19,6)	24,0	(4,4)	—
à la phase 3	(20,1)	(21,9)	42,0	—
Réévaluations nettes	(60,0)	69,1	237,8	246,9
Solde au 1 ^{er} octobre 2022	410,5 \$	199,1 \$	259,1 \$	868,7 \$

Les créances sur cartes de crédit sont considérées comme étant dépréciées lorsqu'un paiement est en souffrance depuis plus de 90 jours ou lorsqu'il existe un doute suffisant quant à la recouvrabilité du solde impayé. Aucune garantie n'est détenue à l'égard de créances sur cartes de crédit. La Banque continue de chercher à recouvrer les montants qui ont été radiés au cours de la période, à moins qu'elle n'ait plus le droit de recouvrement, que la créance ait été vendue à un tiers, ou que toutes les mesures raisonnables de recouvrement aient été épuisées.

Les tableaux suivants présentent l'information relative à l'exposition au risque de crédit des créances sur prêts.

	30 septembre 2023			
(en millions de dollars canadiens)	Phase 1	Phase 2	Phase 3	Total
Risque faible	3 017,1 \$	59,1 \$	— \$	3 076,2 \$
Risque modéré	2 183,7	109,7	—	2 293,4
Risque élevé	951,0	305,6	592,4	1 849,0
Total de la valeur comptable brute	6 151,8	474,4	592,4	7 218,6
Correction de valeur pour pertes de crédit attendues	405,2	203,7	303,5	912,4
Valeur comptable nette	5 746,6 \$	270,7 \$	288,9 \$	6 306,2 \$

	1 ^{er} octobre 2022			
(en millions de dollars canadiens)	Phase 1	Phase 2	Phase 3	Total
Risque faible	2 975,1 \$	57,0 \$	— \$	3 032,1 \$
Risque modéré	2 081,7	107,2	—	2 188,9
Risque élevé	892,1	250,8	515,1	1 658,0
Total de la valeur comptable brute	5 948,9	415,0	515,1	6 879,0
Correction de valeur pour pertes de crédit attendues	410,5	199,1	259,1	868,7
Valeur comptable nette	5 538,4 \$	215,9 \$	256,0 \$	6 010,3 \$

	31 décembre 2022			
(en millions de dollars canadiens)	Phase 1	Phase 2	Phase 3	Total
Risque faible	3 069,3 \$	58,9 \$	— \$	3 128,2 \$
Risque modéré	2 154,1	109,2	—	2 263,3
Risque élevé	911,9	260,4	539,6	1 711,9
Total de la valeur comptable brute	6 135,3	428,5	539,6	7 103,4
Correction de valeur pour pertes de crédit attendues	423,9	197,4	275,8	897,1
Valeur comptable nette	5 711,4 \$	231,1 \$	263,8 \$	6 206,3 \$

Au cours des périodes de 13 et de 39 semaines closes le 30 septembre 2023, la trésorerie reçue découlant des intérêts sur les créances sur cartes de crédit et sur prêts s'est élevée à 295,1 millions de dollars (1^{er} octobre 2022 – 273,2 millions) et à 863,7 millions (1^{er} octobre 2022 – 788,2 millions), respectivement.

7. Dette à long terme

Le 6 juillet 2023, la Société a remboursé à l'échéance un billet à moyen terme de 400,0 millions de dollars portant intérêt à un taux annuel de 3,167 pour cent.

Le 23 août 2023, GCCT a émis des billets à terme adossés à des créances de série 2023-1 pour un montant de 500,0 millions de dollars, dont la date de remboursement prévue est le 20 septembre 2028, constitués de billets à terme de premier rang d'un montant de 467,5 millions, portant intérêt à 5,681 pour cent par année, et de billets à terme subordonnés d'un montant de 32,5 millions, portant intérêt à 6,881 pour cent par année.

Le 14 septembre 2023, la Société a émis des billets à moyen terme pour un montant de 600,0 millions de dollars, constitués de billets à moyen terme non garantis de série G d'un montant de 400,0 millions, portant intérêt à un taux de 5,372 pour cent et échéant le 16 septembre 2030, et de billets à moyen terme non garantis de série H à taux variable d'un montant de 200,0 millions, portant intérêt au taux CORRA¹ majoré de 1,00 pour cent et échéant le 14 septembre 2026.

Le 20 septembre 2023, GCCT a remboursé les billets à terme adossés à des créances de série 2018-1 d'un montant de 584,0 millions de dollars, constitués de billets à terme de premier rang d'un montant de 546,0 millions, qui portaient intérêt à un taux de 3,138 pour cent par année, ainsi que de billets à terme subordonnés d'un montant de 38,0 millions, qui portaient intérêt à un taux de 4,138 pour cent par année.

1. Taux des opérations de pension à un jour (« taux CORRA »).

8. Capital social

Le capital social comprend les éléments suivants :

(en millions de dollars canadiens)	Au 30 septembre 2023	Au 1 ^{er} octobre 2022	Au 31 décembre 2022
Autorisées			
3 423 366 actions ordinaires			
100 000 000 d'actions de catégorie A sans droit de vote			
Émises			
3 423 366 actions ordinaires			
(1 ^{er} octobre 2022 – 3 423 366;			
31 décembre 2022 – 3 423 366)	0,2 \$	0,2 \$	0,2 \$
52 197 823 actions de catégorie A sans droit de vote (1 ^{er} octobre 2022 – 55 096 998;			
31 décembre 2022 – 54 276 998)	591,7	599,5	587,6
	591,9 \$	599,7 \$	587,8 \$

Toutes les actions émises sont entièrement libérées. La Société ne détient aucune action ordinaire ou action de catégorie A sans droit de vote. Ni les actions ordinaires ni les actions de catégorie A sans droit de vote n'ont de valeur nominale.

Au cours des trois premiers trimestres de 2023 et de l'exercice 2022, la Société a émis et racheté des actions de catégorie A sans droit de vote. Les rachats d'actions de la Société ont été effectués dans le cadre de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités, dans le cadre de sa politique antidilutive et des intentions de rachat d'actions annoncées.

Au cours du premier trimestre de 2023, la Bourse de Toronto a accepté l'avis d'intention de la Société en vue d'effectuer une offre publique de rachat dans le cours normal des activités pour racheter un nombre maximal de 5,1 millions d'actions de catégorie A sans droit de vote entre le 2 mars 2023 et le 1^{er} mars 2024.

Les transactions suivantes à l'égard des actions de catégorie A sans droit de vote ont été conclues.

(en millions de dollars canadiens)	Pour les périodes de 13 semaines closes				Pour les périodes de 39 semaines closes			
	le 30 septembre 2023		le 1 ^{er} octobre 2022		le 30 septembre 2023		le 1 ^{er} octobre 2022	
	Nombre	\$	Nombre	\$	Nombre	\$	Nombre	\$
Actions en circulation au début	52 493 324	586,3 \$	55 537 813	595,6 \$	54 276 998	587,6 \$	56 723 758	593,4 \$
Émises dans le cadre du régime de réinvestissement des dividendes et du régime d'options sur actions	48 000	7,5	35 103	5,6	125 017	20,4	83 474	14,2
Rachetées ¹	(343 501)	(56,5)	(475 918)	(78,6)	(2 204 192)	(368,5)	(1 710 234)	(297,8)
Variation de l'obligation maximale en vertu du PRAA	—	1,8	—	3,4	—	8,1	—	10,2
Excédent du prix de rachat sur le coût moyen	—	52,6	—	73,5	—	344,1	—	279,5
Actions en circulation à la fin	52 197 823	591,7 \$	55 096 998	599,5 \$	52 197 823	591,7 \$	55 096 998	599,5 \$

1. Les actions rachetées aux termes de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités ont retrouvé le statut d'actions autorisées et non émises. La Société comptabilise les actions rachetées à la date de transaction.

Au 30 septembre 2023, la Société avait des dividendes déclarés et payables aux détenteurs d'actions de catégorie A sans droit de vote et d'actions ordinaires d'un montant de 95,9 millions de dollars (1^{er} octobre 2022 – 95,1 millions) au taux de 1,7250 \$ par action (1^{er} octobre 2022 – 1,6250 \$ par action).

Le 9 novembre 2023, le conseil d'administration de la Société a déclaré des dividendes à un taux de 1,7500 \$ par action payable le 1^{er} mars 2024 aux actionnaires inscrits aux registres en date du 31 janvier 2024.

9. Paiements fondés sur des actions

Au cours de la période de 39 semaines close le 30 septembre 2023, la Société a émis les droits à un paiement fondé sur des actions suivants :

Options sur actions

La Société a attribué 253 660 (1^{er} octobre 2022 – 226 744) options sur actions à certains employés. Les droits sur ces options sur actions sont généralement acquis graduellement sur une période de trois ans, et les options peuvent être exercées sur une période de sept ans, à un prix d'exercice de 167,80 \$, de 166,07 \$ et de 155,44 \$ (1^{er} octobre 2022 – 187,25 \$).

10. Produits

Le tableau suivant détaille les produits externes par secteur opérationnel à présenter.

(en millions de dollars canadiens)	Pour les périodes de 13 semaines closes					le 1 ^{er} octobre 2022				
	le 30 septembre 2023									
	Détail	Services Financiers	CT REIT	Ajuste-ments	Total	Détail	Services Financiers	CT REIT	Ajuste-ments	Total
Vente de biens	3 720,0	\$ —	\$ —	\$ —	3 720,0	3 729,4	\$ —	\$ —	\$ —	3 729,4
Produits d'intérêts sur les créances sur prêts	8,4	330,9	—	(8,8)	330,5	4,3	299,2	—	(4,1)	299,4
Redevances et droits de licence	17,8	—	—	—	17,8	17,8	—	—	—	17,8
Services rendus	4,5	49,2	—	(1,7)	52,0	4,6	47,9	—	(1,1)	51,4
Produits locatifs	115,6	—	14,6	—	130,2	116,3	—	14,5	—	130,8
	3 866,3	\$ 380,1	\$ 14,6	\$ (10,5)	4 250,5	3 872,4	\$ 347,1	\$ 14,5	\$ (5,2)	4 228,8

(en millions de dollars canadiens)	Pour les périodes de 39 semaines closes					le 1 ^{er} octobre 2022				
	le 30 septembre 2023									
	Détail	Services Financiers	CT REIT	Ajuste-ments	Total	Détail	Services Financiers	CT REIT	Ajuste-ments	Total
Vente de biens	10 647,0	\$ —	\$ —	\$ —	10 647,0	10 996,3	\$ —	\$ —	\$ —	10 996,3
Produits d'intérêts sur les créances sur prêts	23,2	938,1	—	(15,6)	945,7	8,5	850,7	—	(6,2)	853,0
Redevances et droits de licence	46,7	—	—	—	46,7	46,2	—	—	—	46,2
Services rendus	12,0	153,5	—	(4,2)	161,3	13,6	144,7	—	(3,3)	155,0
Produits locatifs	369,3	—	43,5	—	412,8	377,0	—	42,7	—	419,7
	11 098,2	\$ 1 091,6	\$ 43,5	\$ (19,8)	12 213,5	11 441,6	\$ 995,4	\$ 42,7	\$ (9,5)	12 470,2

Le tableau suivant ventile les produits du secteur Détail.

(en millions de dollars canadiens)	Pour les périodes de 13 semaines closes		Pour les périodes de 39 semaines closes	
	le 30 septembre 2023	le 1 ^{er} octobre 2022	le 30 septembre 2023	le 1 ^{er} octobre 2022
Canadian Tire	2 201,0	\$ 2 179,7	\$ 6 526,7	\$ 6 747,6
SportChek	518,3	576,4	1 400,1	1 461,3
Mark's	322,4	324,9	970,3	953,0
Helly Hansen ¹	219,2	170,9	563,2	480,1
Division pétrolière	597,6	614,6	1 628,0	1 792,5
Autres et éliminations intersectorielles ¹	7,8	5,9	9,9	7,1
	3 866,3	\$ 3 872,4	\$ 11 098,2	\$ 11 441,6

1. Les produits d'Helly Hansen représentent des produits externes seulement.

Principaux clients

La Société ne dépend pas d'un client en particulier.

11. Coûts des activités génératrices de produits

(en millions de dollars canadiens)	Pour les périodes de 13 semaines closes		Pour les périodes de 39 semaines closes	
	le 30 septembre 2023	le 1 ^{er} octobre 2022	le 30 septembre 2023	le 1 ^{er} octobre 2022
Coût des ventes de stocks ¹	2 651,7 \$	2 715,1 \$	7 587,2 \$	8 030,1 \$
Perte de valeur nette relative aux créances sur prêts	107,3	85,7	323,9	248,5
Charges financières	28,3	20,7	75,6	60,0
Autres	26,7	22,0	60,0	52,1
	2 814,0 \$	2 843,5 \$	8 046,7 \$	8 390,7 \$

1. Le coût des ventes de stocks comprend l'amortissement pour les périodes de 13 et de 39 semaines closes le 30 septembre 2023 de 6,6 millions de dollars (1^{er} octobre 2022 – 6,2 millions) et de 24,1 millions (1^{er} octobre 2022 – 18,3 millions), respectivement.

Les réductions de valeur des stocks comptabilisées au cours des périodes de 13 et de 39 semaines closes le 30 septembre 2023, en raison du fait que la valeur nette de réalisation est inférieure au coût, s'élevaient à 27,1 millions de dollars (1^{er} octobre 2022 – 19 millions) et à 99,7 millions (1^{er} octobre 2022 – 50,6 millions), respectivement.

Les réductions de valeur des stocks comptabilisées au cours de périodes antérieures et reprises au cours des périodes de 13 et de 39 semaines closes le 30 septembre 2023 s'élevaient à 5,3 millions de dollars (1^{er} octobre 2022 – 2,5 millions) et à 6,7 millions (1^{er} octobre 2022 – 8,2 millions), respectivement. Les réductions de valeur ont été reprises parce que les pertes réelles sont inférieures aux estimations.

Les réductions de valeur et les reprises sont incluses dans le coût des ventes de stocks et dans les autres charges (autres produits).

12. Frais de vente, généraux et administratifs

(en millions de dollars canadiens)	Pour les périodes de 13 semaines closes		Pour les périodes de 39 semaines closes	
	le 30 septembre 2023	le 1 ^{er} octobre 2022 ¹	le 30 septembre 2023	le 1 ^{er} octobre 2022 ¹
Charges liées au personnel	443,4 \$	374,6 \$	1 255,8 \$	1 145,3 \$
Occupation	127,9	117,1	390,9	360,4
Marketing et publicité	77,7	83,8	254,4	267,3
Systèmes informatiques	82,9	74,0	258,4	214,8
Autres	159,8	184,0	532,7	502,7
	891,7 \$	833,5 \$	2 692,2 \$	2 490,5 \$

1. Certains chiffres de l'exercice précédent ont été retraités conformément à la présentation de l'exercice considéré.

13. Amortissements

(en millions de dollars canadiens)	Pour les périodes de 13 semaines closes		Pour les périodes de 39 semaines closes	
	le 30 septembre 2023	le 1 ^{er} octobre 2022	le 30 septembre 2023	le 1 ^{er} octobre 2022
Amortissement des immobilisations corporelles et des immeubles de placement ¹	73,7 \$	67,2 \$	213,6 \$	196,2 \$
Amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation	88,9	85,3	266,9	244,3
Amortissement des immobilisations incorporelles	31,4	31,3	94,4	90,4
	194,0 \$	183,8 \$	574,9 \$	530,9 \$

1. Se reporter à la note 11 pour l'amortissement compris dans les coûts des activités génératrices de produits.

14. Charges financières nettes

(en millions de dollars canadiens)	Pour les périodes de 13 semaines closes		Pour les périodes de 39 semaines closes	
	le 30 septembre 2023	le 1 ^{er} octobre 2022	le 30 septembre 2023	le 1 ^{er} octobre 2022
Produits financiers	(13,1) \$	(5,9) \$	(26,6) \$	(11,0) \$
Produits financiers sur les créances locatives ¹	(1,1)	(1,2)	(3,4)	(3,7)
Charges financières	69,2	41,0	183,9	114,7
Charges financières sur les obligations locatives	25,3	21,7	76,8	65,1
	80,3 \$	55,6 \$	230,7 \$	165,1 \$

1. Lié aux immeubles pour lesquels la Société est un bailleur intermédiaire en vertu d'un contrat de sous-location classé comme contrat de sous-location en tant que contrat de location-financement aux termes d'IFRS 16.

15. Impôt sur le résultat

Les montants de (l'économie) de la charge d'impôt sur le résultat comptabilisés dans les autres éléments du résultat global se présentent comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	Pour les périodes de 13 semaines closes		Pour les périodes de 39 semaines closes	
	le 30 septembre 2023	le 1 ^{er} octobre 2022	le 30 septembre 2023	le 1 ^{er} octobre 2022
Profits nets (pertes nettes) liés à la juste valeur sur les instruments de couverture conclus aux fins de couverture de flux de trésorerie ne faisant pas l'objet d'un ajustement de base	5,3 \$	(9,2) \$	7,5 \$	30,8 \$
Coût différé de la couverture ne faisant pas l'objet d'un ajustement de base – variations de la juste valeur de la valeur temps d'une option relativement à des éléments couverts liés à un intervalle de temps	10,3	12,2	10,9	4,6
Reclassement des pertes (profits) en résultat	0,1	0,7	0,5	2,1
Profits nets (pertes nettes) liés à la juste valeur sur les instruments de couverture conclus aux fins de couverture de flux de trésorerie assujettis à l'ajustement de base	25,5	54,4	12,3	71,6
	41,2 \$	58,1 \$	31,2 \$	109,1 \$

Dans le cours normal des activités, la Société fait régulièrement l'objet de vérifications menées par l'administration fiscale. Bien que la Société ait établi que les déclarations fiscales qu'elle produit sont appropriées et justifiables, il arrive à l'occasion que certains éléments fassent l'objet d'une révision et soient contestés par l'administration fiscale.

Il n'y a eu aucune modification significative relativement aux vérifications de l'impôt sur le revenu des sociétés menées par l'administration fiscale, telles qu'elles sont présentées à la note 16 des états financiers consolidés et notes annexes de 2022.

La Société examine périodiquement la possibilité de dénouements défavorables en matière de questions fiscales. La Société est d'avis que la décision finale relativement à ces questions fiscales n'aura pas d'incidence défavorable significative sur ses liquidités, sur sa situation financière consolidée ni sur son bénéfice net, car elle a déterminé qu'elle a constitué des provisions adéquates à l'égard de ces questions fiscales. Si le passif d'impôt définitif diffèrait sensiblement des provisions établies, cela pourrait avoir des répercussions positives ou négatives sur le taux d'imposition effectif de la Société et sur son bénéfice dans la période au cours de laquelle les questions seront en fin de compte résolues.

16. Notes aux tableaux consolidés intermédiaires résumés des flux de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie, déduction faite de la dette bancaire, se composent des éléments suivants :

(en millions de dollars canadiens)	Au 30 septembre 2023	Au 1 ^{er} octobre 2022	Au 31 décembre 2022
Trésorerie	320,6 \$	258,4 \$	229,1 \$
Équivalents de trésorerie	126,4	49,5	84,7
Trésorerie et équivalents de trésorerie soumis à restrictions ¹	11,9	8,3	17,5
Total de la trésorerie et des équivalents de trésorerie ²	458,9	316,2	331,3
Dette bancaire	—	(13,3)	(5,0)
Trésorerie et équivalents de trésorerie, déduction faite de la dette bancaire	458,9 \$	302,9 \$	326,3 \$

1. La trésorerie et les équivalents de trésorerie soumis à restrictions de 8,7 millions de dollars (1^{er} octobre 2022 – 5,8 millions; 31 décembre 2022 – 14,3 millions) ont trait à GCCT et sont soumis à restrictions en vue du paiement de capital et d'intérêts aux porteurs de billets et d'autres frais de financement. Un montant de 3,2 millions de dollars (1^{er} octobre 2022 – 2,5 millions; 31 décembre 2022 – 3,2 millions) a trait aux éléments liés à l'exploitation d'Helly Hansen.

2. Sont inclus dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les montants détenus en réserve en vue de soutenir les liquidités et les exigences réglementaires de la BCT.

Pour les périodes de 13 et de 39 semaines closes le 30 septembre 2023, le total des sorties de trésorerie relatives aux contrats de location s'est élevé à 124,5 millions de dollars (1^{er} octobre 2022 – 117,0 millions) et à 407,7 millions (1^{er} octobre 2022 – 333,1 millions), respectivement.

Engagements en capital et autres engagements

Au 30 septembre 2023, la Société avait des engagements en capital visant l'acquisition d'immobilisations corporelles, d'immeubles de placement et d'immobilisations incorporelles pour un coût total d'environ 154,7 millions de dollars (1^{er} octobre 2022 – 265,1 millions).

Au cours du deuxième trimestre de 2023, la Société a conclu des accords qui se traduiront par des dépenses de 445 millions de dollars sur une période de sept ans.

17. Instruments financiers

17.1 Juste valeur des instruments financiers

Les justes valeurs ont été déterminées aux fins d'évaluation et de présentation d'informations à fournir selon les méthodes énumérées ci-dessous :

La valeur comptable de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des créances clients et autres débiteurs, des créances sur prêts, de la dette bancaire, des dettes fournisseurs et autres créditeurs, des titres d'emprunt à court terme et des emprunts de la Société se rapproche de leur juste valeur, en raison de leur nature à court terme ou parce que ce sont des dérivés, qui sont comptabilisés à la juste valeur.

La valeur comptable des créances à long terme et autres actifs se rapproche de leur juste valeur, parce que les taux d'intérêt utilisés pour évaluer la valeur comptable se rapprochent des taux d'intérêt actuels du marché ou parce que ce sont des dérivés, qui sont comptabilisés à la juste valeur.

La juste valeur des instruments financiers reflète le risque de crédit de la Société et des contreparties, le cas échéant.

Placements dans les titres d'emprunt

La juste valeur des actifs financiers qui sont négociés sur des marchés actifs est déterminée par référence à leur cours acheteur de clôture ou au cours du courtier à la date de clôture. Pour les placements qui ne sont pas négociés sur des marchés actifs, la Société détermine les justes valeurs à l'aide d'une combinaison de modèles fondés sur les flux de trésorerie actualisés, de la comparaison avec des instruments similaires pour lesquels des prix de marché observables existent et d'autres modèles d'évaluation.

Dérivés

La juste valeur d'un contrat de change à terme est évaluée en actualisant la différence entre le prix à terme contractuel et le prix à terme en cours pour la durée à courir jusqu'à l'expiration du contrat en utilisant un taux d'intérêt sans risque (fondé sur les obligations d'État).

La juste valeur des swaps et des options sur swap de taux d'intérêt reflète les montants estimatifs que la Société devrait recevoir ou payer si elle mettait fin aux contrats à la date d'évaluation, et elle est déterminée par un évaluateur externe au moyen de techniques d'évaluation fondées sur des données observables sur le marché.

La juste valeur des dérivés sur actions est déterminée par référence aux fluctuations du cours des actions, ajusté pour tenir compte des intérêts, selon les taux d'intérêt du marché propres aux modalités des contrats dérivés sous-jacents.

Instrument financier rachetable

Au troisième trimestre, la juste valeur de l'instrument financier rachetable est basée sur un prix d'achat négocié. Se reporter à la note 19. La variation de 328 millions de dollars de la juste valeur de l'instrument financier rachetable est comptabilisée dans les états consolidés du résultat net. Cette évaluation de la juste valeur est classée dans le niveau 2 de la hiérarchie de la juste valeur. Elle représente un transfert à partir du niveau 3, qui reflétait antérieurement des données d'entrée non observables de l'entité, vers le niveau 2, qui se fonde sur le prix d'achat négocié. Pour plus d'information sur la technique d'évaluation appliquée au niveau 3, se reporter à la note 3 ainsi qu'à la note 33 des états financiers consolidés et notes annexes de 2022 de la Société.

17.2 Juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers classés selon la hiérarchie des justes valeurs

La Société utilise une hiérarchie des justes valeurs afin de catégoriser les données utilisées pour évaluer la juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers.

Le tableau suivant présente les instruments financiers évalués à la juste valeur et classés selon la hiérarchie des justes valeurs.

(en millions de dollars canadiens)		Au 30 septembre 2023		Au 1 ^{er} octobre 2022		Au 31 décembre 2022	
	Catégorie	Niveau		Niveau		Niveau	
Créances clients et autres débiteurs	Juste valeur par le biais du résultat net ¹	2	31,4 \$	2	79,8 \$	2	35,5 \$
Créances clients et autres débiteurs	Instruments de couverture efficaces	2	141,7	2	228,9	2	154,4
Créances à long terme et autres actifs	Juste valeur par le biais du résultat net ¹	2	—	2	1,5	2	—
Créances à long terme et autres actifs	Instruments de couverture efficaces	2	95,3	2	144,8	2	107,9
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	Juste valeur par le biais du résultat net ¹	2	31,1	2	61,1	2	73,4
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	Instruments de couverture efficaces	2	9,2	2	0,5	2	1,1
Instrument financier rachetable	Juste valeur par le biais du résultat net	2	895,0	3	567,0	3	567,0
Autres passifs à long terme	Juste valeur par le biais du résultat net ¹	2	2,3	2	7,2	2	3,9
Autres passifs à long terme	Instruments de couverture efficaces	2	3,2	2	—	2	0,5

1. Lié aux dérivés qui ne sont pas désignés comme instruments de couverture.

Hormis l'instrument financier rachetable dont il est question à la note 17.1, aucun transfert n'a été effectué entre les niveaux au cours des périodes de 13 et de 39 semaines closes le 30 septembre 2023 et le 1^{er} octobre 2022.

17.3 Évaluation à la juste valeur des placements, de la dette et des dépôts

L'évaluation à la juste valeur des placements, de la dette et des dépôts est classée dans le niveau 2 de la hiérarchie des justes valeurs décrite à la note 33.2 des états financiers consolidés et notes annexes de 2022 de la Société. Le tableau suivant présente la juste valeur des placements, de la dette et des dépôts de la Société par rapport à leur valeur comptable.

(en millions de dollars canadiens)	Au 30 septembre 2023		Au 1 ^{er} octobre 2022		Au 31 décembre 2022	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Placements à court terme	125,2 \$	124,7 \$	173,6 \$	173,7 \$	176,3 \$	176,8 \$
Placements à long terme	63,4	64,1	96,6	93,8	62,6	63,1
Dette	4 315,3	4 116,0	4 257,1	4 079,4	4 257,7	4 085,3
Dépôts	3 249,5	3 166,3	3 083,1	2 989,9	2 965,7	2 910,7

L'écart entre la juste valeur et la valeur comptable (excluant les coûts de transaction inclus dans la valeur comptable de la dette) est attribuable à la variation des taux d'intérêt du marché pour des instruments semblables. La juste valeur est établie en actualisant les flux de trésorerie futurs connexes au moyen des taux d'intérêt actuels du marché pour des éléments présentant un risque semblable.

18. Éventualités

Questions juridiques

La Société est partie à des poursuites de nature judiciaire et réglementaire, et elle a déterminé que toute poursuite représente une question courante inhérente à ses activités et que la résolution ultime de ces poursuites n'aura pas d'incidence significative sur son bénéfice net consolidé, sur ses flux de trésorerie consolidés ni sur sa situation financière consolidée.

Recouvrements d'assurance

La Société a informé ses assureurs d'un sinistre causé par l'incendie survenu au centre de distribution A.J. Billes le 15 mars 2023. La Société a la quasi-certitude, aux fins de comptabilisation, que sa demande de règlement est admissible aux termes de son contrat d'assurance, de sorte qu'elle a comptabilisé dans les autres charges (produits) un recouvrement net de 131,0 millions de dollars à la fin de la période de présentation de l'information financière. Ce montant représente la meilleure estimation de la direction des charges recouvrables. La Société continue d'évaluer les éventualités se rapportant à des catégories de demandes de règlement autres que celles liées aux travaux de restauration, aux stocks et aux immobilisations corporelles. Tout autre recouvrement sera comptabilisé lorsque les pertes correspondantes pourront être estimées et que sa réception sera quasiment certaine.

19. Événements postérieurs à la date de clôture

Le 31 octobre 2023, la Société a annoncé le rachat de la part de 20 pour cent que détenait la Banque Scotia dans les activités des Services Financiers Canadian Tire. La contrepartie de 895,0 millions de dollars est financée au moyen des canaux de financement à court terme existants de la Société ainsi que d'un emprunt à terme de 400,0 millions d'une durée de 18 mois. La transaction entraîne l'extinction de l'instrument financier rachetable présenté à la note 17.

Après la fin du trimestre, la Société a entrepris des réductions ciblées d'effectifs et s'attend à comptabiliser une charge se situant entre 20,0 millions et 25,0 millions de dollars au quatrième trimestre de 2023 relativement à ces mesures.